

www-instn.cea.fr

Informations pratiques

Lieu des enseignements

INSTN - CEA-Cadarache - Bât. 911
13108 Saint-Paul-lez-Durance Cedex

Accès

Le centre CEA de Cadarache est situé à 40 km au nord d'Aix-en-Provence, en bordure de l'autoroute A51, sortie 17 "Saint-Paul-lez-Durance - CEA Cadarache".



Transports

- Liaison régionale Aix-en-Provence ↔ Saint-Paul-lez-Durance : ☎ 0 809 40 04 15
- 30 lignes régulières de cars d'entreprise assurent le transport collectif et desservent la plupart des localités de la région.

Hébergement - Restauration

Logements étudiants à la Résidence le « Hameau »
réservations : www.habitat-pluriel.fr
Restauration possible midi et soir au restaurant d'entreprise de Cadarache au tarif étudiant.

Activités - sorties

L'association « AS-CEA » propose des activités sportives variées à tarifs réduits : soirées football, sorties montagne, week-ends ski dans les stations environnantes, salle de musculation, fitness, cours de tennis, plongée, etc.
Proximité de la ville étudiante d'Aix-en-Provence, du Verdon, du Parc National des Calanques...

Quelles matières enseignées ?

S0-RAPPELS ET BASE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE

S1 – RISQUES RADIOLOGIQUES

S2 – EQUIPEMENTS DE PROTECTION

S3 – RÉGLEMENTATION EN RADIOPROTECTION

S4 – MOYENS DE DÉTECTION

S5 - DOSIMÉTRIE

S6 – SITUATIONS DÉGRADÉES

S7 – SÛRETE, SECURITE, QUALITE

S8 – ENVIRONNEMENT PRESENTANT DES RAYONNEMENTS IONISANTS

S9 – COMMUNICATION

S10 - CHIMIE

Quelle organisation des études ?

Le Certificat Professionnel de Technicien en Radioprotection est accessible en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation (deux contrats à durée déterminée établis sur 10 ou 12 mois selon les besoins de l'employeur), en formation continue et en VAE. Pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, l'alternant est rémunéré selon un pourcentage du SMIC en fonction de son âge et du type de contrat signé.

La formation académique représente 648 heures (cours, TD, visites, conférences, travail personnel) et la formation en entreprise environ 600 heures.

En moyenne, le rythme est de 4 semaines à l'INSTN et de 4 semaines en entreprise.

Les enseignements sont assurés par des ingénieurs-chercheurs du CEA, d'Orano, d'EDF, de l'IRSN...

instn



**Métiers
de la radioprotection
et de la sécurité nucléaire**

Code RNCP : 1565

**Certificat Professionnel de
Technicien en Radioprotection**

Accessible en alternance

FORMASUP
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



C F A
É P U R E
M É D I T E R R A N É E





Contrôle de radioprotection © INSTN

Pour quelles compétences ?

À l'issue de cette formation, les diplômés seront capables :

- De contribuer à l'évaluation des risques radiologiques associés à une opération ou intervention en zone réglementée,
- Contribuer à définir les parades nécessaires pour prévenir les risques radiologiques, et les mettre en place,
- Assurer la surveillance et le contrôle des mesures de prévention et de protection en zone réglementée,
- Contribuer à la communication sur les risques radiologiques.

Pour quels métiers ?

Le Certificat Professionnel de Technicien en Radioprotection (CPTR) forme des spécialistes en radioprotection et en métrologie des rayonnements ionisants.

Leur vision transverse en prévention des risques et sûreté nucléaire leur permet d'évaluer et de prévenir les risques en situation normale, accidentelle et post accidentelle.

Le CPTR permet d'accéder aux métiers suivants :

- Assistant chef d'équipe radioprotection
- Chargé d'affaire radioprotection
- Chargé de surveillance et d'intervention en radioprotection

100% d'insertion professionnelle des radioprotectionnistes dans les 6 mois



Chantier-école de l'INSTN © INSTN
Surveillance de l'environnement © INSTN

Pourquoi choisir cette formation ?

Le Certificat Professionnel de Technicien en Radioprotection est un Titre à finalité professionnelle de niveau IV délivré par l'INSTN et particulièrement prisé par les entreprises.

Les rayonnements ionisants sont utilisés dans de nombreux domaines de notre quotidien : recherche, industrie nucléaire, imagerie médicale et thérapies, industrie et agroalimentaire...

Leur usage nécessite l'encadrement d'un radioprotectionniste tout au long de la vie des installations (conception, exploitation, démantèlement-assainissement), soit des échelles d'environ 80 ans par site.

Quels secteurs d'emploi ?

Nucléaire	Industriel	Activités support
<ul style="list-style-type: none"> • Installations nucléaires • Électronucléaire • Laboratoires de recherche • Usines du cycle • Sites de traitement des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Gammagraphie • Irradiateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse radiologique • Métrologie, • Dosimétrie, • Dimensionnement des protections biologiques
	<p style="text-align: center;">Médical</p> <ul style="list-style-type: none"> • Radioprotection des personnels et des patients 	

Comment candidater ?

- Si vous êtes titulaire d'un bac scientifique depuis moins d'un an, votre dossier sera examiné par le comité de sélection et si votre niveau correspond à celui requis pour suivre la formation, votre candidature sera retenue.
- Si vous êtes salarié, titulaire d'un bac technologique (STL ou STI2D), d'un baccalauréat scientifique depuis plus d'un an ou si vous avez un niveau bac scientifique, vous devrez passer un test de connaissances en mathématiques, physique et chimie (niveau bac scientifique). Vos résultats, ainsi que votre dossier, seront soumis à la décision du comité de sélection.

Contact

INSTN - Scolarité Radioprotection
CEA Cadarache – bâtiment 911
13108 Saint Paul-lez-Durance
Tél. : 04 42 25 79 50
Mél. : celine.chazarein@cea.fr